

D'accord pour la rénovation, et après ?



Grange, abattoir, distillerie, jeu de quilles: l'annexe de l'auberge communale de St-Légier a vécu mille vies.

Patrimoine

St-Légier-La Chiésaz s'apprête à restaurer l'annexe de son auberge communale. La future affectation de la bâtisse préoccupe une partie du Législatif, qui reproche à la Municipalité de ne pas y avoir suffisamment réfléchi.

| Texte: Rémy Brousoz | Photo: Xavier Crépon |

Charpente fatiguée, maçonnerie fissurée, humidité galopante, bois dévoré par les insectes... Si elle pouvait parler, l'annexe de l'auberge communale de St-Légier-La Chiésaz dirait qu'il ne fait pas bon vieillir. Un calvaire qui devrait cependant bientôt prendre fin. Le 8 novembre dernier, le Conseil communal a débloqué une enveloppe de 860'000 francs pour la réalisation de travaux d'envergure sur la vénérable bâtisse, reconnue comme monument historique d'intérêt régional.

«Son affectation future n'étant pas encore connue, il a été choisi de procéder seulement aux travaux d'assainissement complets de l'enveloppe et à l'amélioration de son accessibilité», précise la Municipalité. La ceinture du bâtiment sera ainsi remise d'aplomb, tout comme sa toiture. Le chantier prévoit également la restauration des fresques murales de l'artiste Pierre Béguin sur la façade nord, ainsi que la création d'une entrée à l'arrière de la maison.

Projet jugé inabouti

Si le Conseil communal a largement accepté ce crédit, certains de ses membres n'ont pas caché leur agacement face à une démarche jugée incomplète. «Nous allons nous limiter à rénover un bâtiment, sans pouvoir l'utiliser», a déploré Giuseppe Singarella, président de la commission char-

gée d'étudier le projet. «Après 14 ans d'attente, nous aurions souhaité pouvoir offrir une solution aboutie à la population, un lieu fonctionnel immédiatement exploitable.»

“

La Municipalité n'a pas fait ce que l'on attendait d'elle, c'est-à-dire réfléchir aux besoins et aux nécessités futurs”

Marie-France Vouilloz Burnier
Elue au Conseil communal

Un avis partagé par Marie-France Vouilloz Burnier, des Verts et Ouverts, qui a rappelé que d'autres bâtiments communaux ont aussi un avenir incertain, et plus particulièrement dans le cadre de la fusion avec Blonay. «La Municipalité n'a pas fait ce que l'on attendait d'elle, c'est-à-dire réfléchir aux besoins et aux nécessités futurs», a regretté l'historienne de métier.

«Souhaitons qu'un changement drastique soit opéré dans la gestion de cet immeuble, a conclu Giuseppe Singarella. Nous aimerions que nos nouvelles autorités municipales planchent rapidement sur la meilleure affectation possible à lui donner.» Actuellement, l'annexe est utilisée par différentes sociétés et services communaux, ainsi que par le restaurant de l'Auberge communale pour le stockage de matériel.

En réflexion depuis 2007

«C'est bien connu, l'Exécutif est composé de gens qui ne comprennent rien», ironise Gérard Gygli, municipal en charge du dossier, joint par téléphone jeudi. «Plus sérieusement, les premières réflexions concernant l'affectation de l'annexe remontent déjà à 2007.» L'élu rappelle alors qu'il était prévu d'y héberger une crèche. Mais l'idée n'a pas convaincu le Conseil communal, qui l'a balayée en 2011.

«Nous voulions ensuite y loger le Législatif. Et puis vers 2017, les premières réflexions concernant la fusion ont commencé. Il est apparu que l'endroit aurait été trop petit pour accueillir le nouveau plénum.» Au final, selon l'édile, c'est l'état précaire du bâtiment qui a poussé l'Exécutif saint-légerin à vouloir lancer le chantier malgré tout. Les travaux devraient se terminer avant la prochaine saison estivale, pour ne pas gêner la terrasse du restaurant voisin.

«Tâche sera ensuite donnée aux nouvelles autorités de lui trouver une affectation en bonne intelligence», souligne le PLR, qui fera lui-même partie de la future Municipalité. Et Gérard Gygli de dévoiler quelques pistes déjà envisagées: «Le bâtiment pourrait être utile à la Maison Picson, le centre social et culturel de Blonay. L'idée d'une cantine scolaire est également dans l'air.»

Face à la 5G, Vevey ne se résigne pas

Antennes

Le Conseil communal demande à la Municipalité de mettre tout en œuvre pour limiter le développement de cette technologie sur son territoire. Mais la marge de manœuvre est faible.

| Hélène Jost |

En matière de numérique, le Conseil communal de Vevey ne veut pas d'une croissance à tout prix. La majorité des élus l'a répété jeudi dernier en acceptant une résolution déposée par les Verts et décroissance alternatives (DA). L'objectif: freiner autant que possible l'installation sur le territoire communal d'antennes 5G, jugées potentiellement nuisibles pour le climat et la santé.

Le débat portait sur deux interpellations déposées en 2019 et 2021. La plus récente abordait un sujet qui avait suscité un certain émoi: la présence dans le clocher de l'église de Saint-Martin d'un émetteur compatible avec cette technologie. Antoine Dormond s'était insurgé avec d'autres contre cette installation. Passé entre-temps du Conseil communal à la Municipalité, il a répondu aux questions du corps

délibérant, non sans une certaine résignation. «Notre marge de manœuvre est extrêmement réduite, souligne l'édile des Verts. Notre seule possibilité, c'est de déposer une opposition pour des raisons patrimoniales et esthétiques.»

La résolution adoptée indique que le Conseil «prend acte de l'impuissance de la Municipalité à limiter sérieusement l'installation des antennes 5G». Cela étant dit, le texte appelle l'Exécutif à «tout mettre en œuvre» pour restreindre leur prolifération et leur rayonnement. Faut-il y voir une pure gesticulation politique? «C'est assez symbolique, c'est vrai. Dans le fond, on ne change pas le monde, admet l'autrice de la résolution Elodie Lopez (DA). Mais même si notre poids est limité, c'est important de dire que l'on n'est pas d'accord.»

Vers un meilleur contrôle

Ce caractère apparemment inoffensif n'a pas empêché certains d'estimer que la proposition allait trop loin. Ainsi, Bastien Schobinger (UDC) a souligné le caractère éminemment politique de cette discussion et a appelé à consulter la population avant de trancher. L'argument n'a pas convaincu la gauche ni une partie du centre.

Concrètement, la position veveysanne pourrait pousser les autorités à accepter plus facilement la pose d'antennes sur des bâtiments publics. En effet, selon Antoine Dormond, la Ville bénéficierait ainsi d'un plus grand contrôle que s'il s'agit d'immeubles privés. Pour l'heure, en comptant le clocher de Saint-Martin, Cartoriviera recense six installations compatibles avec la 5G sur le territoire communal.



Pub

**Migros
Monthey**
**Nous fêtons notre
70^e anniversaire**

10%

de réduction sur tout
l'assortiment*

**Vendredi 19 et
samedi 20 novembre**

*Ne sont pas concernés: Restaurants et Take Away Migros, Marchés spécialisés, Migros Partenaires, Outlets, prestations de services, cartes iTunes, cartes cadeaux et sacs taxés. Non cumulable avec des bons, autres promotions exprimées en francs ou en % ou la carte Avantages Seniors. Valable au supermarché Migros Mcentral Monthey le 19 et 20 novembre 2021.

MIGROS
Simplement bien vivre

Société Coopérative Migros Valais